

Association pour la Musique d'André Ameller

*82, rue du 22 septembre
92400 Courbevoie*

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 12 juillet 2003 au siège de l'Association de 14 heures 30 à 17 heures.

La réunion commence à 14 h 30. Le Président souhaite la bienvenue aux présents et fait le bilan de l'année écoulée.

Le concert du 16 mai a été un grand succès. Le public était nombreux, l'interprétation magnifique. L'Association a été très flattée de la présence honorifique de Michel Ameller, membre du Conseil Constitutionnel.

La promotion de l'œuvre d'André Ameller se poursuit de manière permanente avec la diffusion du catalogue, le site Internet et la programmation d'œuvres pédagogiques en Conservatoire.

Richard Dubugnon, contrebassiste, a inscrit à son répertoire des œuvres du catalogue. Entouré de cinq jeunes compositeurs de moins de 35 ans, il considère André Ameller comme une source de référence de l'Ecole Française.

Le Président a représenté l'Association lors de réunions d'autres organismes et associations : Association Claude Delvincourt, Ordre des Musiciens, Conservatoires...

L'action reste permanente et continue.

Le Président constate la difficulté à maintenir l'effectif des membres de l'Association. C'est en montrant l'action de l'Association qu'il est possible de nourrir les motivations des membres. L'action se concrétise par la diffusion d'informations, de comptes-rendus, et surtout l'organisation d'événements comme les concerts.

L'Association devra prévoir de s'associer au 50^{ème} anniversaire de la disparition de Claude Delvincourt et aux cérémonies qui seront organisées.

Fin 2003, deux concerts seront organisés. Le premier aura lieu à Paris le 12 octobre à 17h à la salle Rossini (IXe arrondissement). Le second est en cours d'organisation pour le 30 novembre à Saint-Claude. Il mettra en scène un orchestre d'harmonie et un orchestre symphonique. La présidence d'honneur devrait être assurée par Michel Ameller. Le programme serait conséquent avec des œuvres d'André Ameller : la deuxième suite des Croquignolles, un quatuor pour tubas et orchestre, et peut-être l'ouverture « A quoi rêvent les jeunes filles ? ».

Le Président souhaiterait qu'un éditeur puisse être trouvé pour, au moins chaque année, éditer une œuvre majeure. Il cite l'exemple d'Annapurna, suite symphonique qui est tout à fait représentative de la force de caractère du compositeur et peut être comparée au Chevalier à la rose de Richard Strauss. L'idée d'une relation avec un éditeur serait à exploiter. Elle pourrait se concrétiser avec la signature d'un contrat d'objectif avec engagement pour la promotion de l'œuvre éditée par un orchestre symphonique. L'objectif pourrait fixer des perspectives d'édition, d'exécution et d'enregistrement.

Quel éditeur reste-t-il en France pour assurer une telle tâche ? Le Président s'interroge sur le fait de comprendre comment les œuvres des éditeurs français et de compositeurs français, œuvres d'art s'il en est, ont pu quitter le territoire national sans que les pouvoirs publics ne se manifestent.

Les œuvres d'André Ameller entrées à la Bibliothèque Nationale sont maintenant triées et classées. Elles sont désormais à la disposition des consultants.

Le Président termine en évoquant la difficulté du paiement des cotisations par les membres. Il souhaite que les membres se rendent compte de l'utilisation qui est faite de ces fonds pour continuer à promouvoir et diffuser l'œuvre musicale d'André Ameller.

Le rapport moral est présenté par le Secrétaire général.

Site Internet

Le site a été visité par plus de 4500 visiteurs depuis sa mise en ligne en 1998. Il est nécessaire de rappeler que le site d'André Ameller a été l'un des tout premiers sites consacrés à des compositeurs français du XXème siècle. En un an, 1150 visiteurs ont vu les pages du catalogue et ont écouté les extraits d'œuvres déposées sur le site. De nombreux visiteurs viennent de l'étranger, démontrant, s'il en était besoin, l'universalité de l'œuvre du compositeur.

Le site est en cours de rénovation. Pour répondre aux évolutions technologiques, il va être entièrement redessiné et reprogrammé. La nouvelle version devrait être disponible en ligne d'ici à fin 2003.

Les membres présents à l'Assemblée pensent que le site devrait s'élargir et fournir des informations sur d'autres compositeurs de l'Ecole Française du XXème siècle comme : Claude Delvincourt, Paul Le Flem, André Jolivet, Daniel Lesur, Germaine Tailleferre, Darius Milhaud, Roger Ducasse, Yvonne Desportes, Olivier Messiaen, Jean Françaix, Jacques Chailley, Emmanuel Bondeville, Georges Auric, Tony Aubin, Marcel Bitsch, Raymond Gallois-Montbrun, Marcel Landowski...

CD

Aucun nouveau CD n'a été enregistré, aucune nouvelle commande également.

Catalogue

Il pourrait être envisagé dans quelques temps une réédition dans la mesure où les exemplaires imprimés viennent à s'épuiser.

Cette réédition pourrait être l'occasion d'un enrichissement avec des lettres, des témoignages, des articles de presse et des critiques d'œuvres interprétées, des textes d'André Ameller et des anecdotes.

Edition

Michel Baudrit a numérisé la partition de la Fantaisie pour 2 guitares. Il ne peut pas éditer lui-même, mais il est en contact avec des éditeurs.

Concerts

Deux concerts sont prévus pour 2003 :

- le dimanche 12 octobre à 17h à la salle Rossini, Paris IXème : l'ensemble instrumental Vibrations sera sous la direction de Nicolas Simon. Au programme (non définitif : la Fantaisie pour 2 guitares et orchestre à cordes, le Trio à cordes, l'Aubade pour la Saint Jean d'Eté.
- le 30 novembre à Saint Claude. Le programme est en cours d'élaboration en fonction des réponses des disponibilités des solistes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Vu, le Secrétaire Général, Jean-Hervé Ameller

Appel de cotisation pour l'année 2003

(pour les membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation pour l'année 2003)

Les cotisations pour l'année 2003 sont les suivantes :

Membre actif	23 €
Membre bienfaiteur	libre

Le règlement peut se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
Association pour la Musique d'André Ameller.